**EXERCICE N°1 :**

**Ex­traits de la Dé­cla­ra­tion des droits de l'homme et du ci­toyen, 26 août 1789.**

Les repré­sen­tants du peu­ple fran­çais, cons­ti­tués en Assem­blée Na­tio­nale, con­si­dé­rant que l'igno­rance l'ou­bli ou le mé­pris des droits de l'Homme sont les seules cau­ses des mal­heurs publics et de la cor­rup­tion des gouverne­ments, ont ré­so­lu d'ex­po­ser, dans une Décla­ra­tion solennelle, les droits na­tu­rels, in­alié­na­bles et sa­crés de l'Homme.

- Ar­ti­cle 1er. Les hom­mes nais­sent et de­meu­rent li­bres et égaux en droits. Les dis­tinc­tions so­cia­les ne peu­vent être fon­dées que sur l'uti­li­té com­mune.

- Ar­ti­cle 2. Ces droits sont la li­ber­té, la pro­prié­té, la sû­re­té, et la ré­sis­tance à l'op­pres­sion.

- Ar­ti­cle 3. Le prin­cipe de toute sou­ve­rai­ne­té ré­side essentiel­le­ment dans la Na­tion.

- Ar­ti­cle 4. La li­ber­té con­siste à faire tout ce qui ne nuit pas à au­trui *(aux au­tres)*.

- Arti­cle 6. La loi est l'ex­pres­sion de la vo­lon­té gé­né­rale.

- Article 7. Nul homme ne peut être ac­cu­sé, ar­rê­té ni dé­te­nu que dans les cas dé­ter­mi­nés par la loi.

- Arti­cle 9. Tout homme est pré­su­mé in­no­cent jus­qu'à ce qu'il ait été dé­cla­ré cou­pa­ble.

- Ar­ti­cle 10. Nul ne doit être in­quié­té pour ses opi­nions, même re­li­gieu­ses.

- Ar­ti­cle 11. La li­bre com­mu­ni­ca­tion des pen­sées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout ci­toyen peut donc par­ler, écrire, im­pri­mer librement, sauf à ré­pon­dre de l'abus de cette li­ber­té dans les cas dé­ter­mi­nés par la loi.

1. Qui sont les au­teurs de cette Dé­cla­ra­tion et à quelle date l'ont-ils pro­mul­guée ?

2. Par quel mot peut-on rem­pla­cer le mot "Na­tion" ? (ar­ti­cle 3)

3. Quelles sont les "dis­tinc­tions so­cia­les" men­tion­nées dans l'ar­ti­cle 1 qui existaient en France avant la Révolution de 1789 ? Au nom de quel droit sup­prime-t-on ces dis­tinc­tions ?

4. Quel ar­ti­cle ac­corde la li­ber­té d'ex­pres­sion ?

­5. Expliquer l'ar­ti­cle 4 en s'ap­puyant sur un ou plu­sieurs exem­ples de la vie quo­ti­dienne.

**EXERCICE N°2 :**

Quels sont les 5 sym­bo­les ré­pu­bli­cains qui sont is­sus de la Ré­vo­lu­tion fran­çaise ?

